

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **20 (1875)**

Heft 23

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 23.

Lausanne, le 6 Décembre 1875.

XX^e Année.

SOMMAIRE. — Coup-d'œil sur la cavalerie française (*Suite*). — Ecoles de recrues des instituteurs. — Nouvelles et chronique.

COUP-D'ŒIL SUR LA CAVALERIE FRANÇAISE.

(*Suite.*)

TITRE IV. — *Annexes de l'école de cavalerie.*

Nous ne parlerons pas non plus des *officiers de gendarmerie* admis à l'école de Saumur, et nous nous arrêterons un instant sur :

L'École de maréchalerie.

Le personnel de cette école est composé des ouvriers en fer, faisant partie des contingents annuels, ou des maréchaux-ferrants provenant des divers régiments.

Les cours qui sont donnés aux élèves de cette catégorie se composent de :

- 1^o *Etude théorique et pratique du manuel de maréchalerie.*
- 2^o *Instruction primaire du premier degré.*
- 3^o *Exécution des écoles du cavalier à pied et à cheval.*

L'atelier d'arçonnerie.

Fabrique de selles et la seule arçonnerie de France; on y étudie les modèles qui, une fois adoptés, sont fabriqués au concours par l'industrie privée, comme chez nous. Le nouveau modèle de selle actuellement à l'étude, est léger et fort joli; l'arçon se compose de deux bandes en bois de frêne recourbées au feu et unies par deux arcades en fonte très amincies; celle de derrière a une palette (également en fonte) pour y suspendre le porte-manteau par le milieu (cavalerie de ligne et cavalerie légère). La selle de la cavalerie de réserve est la même, moins la palette sur laquelle porterait la cuirasse; en revanche, les bandes sont plus longues derrière et le porte-manteau repose dessus par ses deux extrémités. Le siège, piqué en double, est fixé aux deux arcades au moyen de rivets. Cette selle est un perfectionnement de celle dite du *modèle anglais*, dont j'ai fait mention ci-dessus. La sangle, en fil, se fixe aux deux côtés de la selle au moyen d'une espèce de V. Ainsi que je l'ai déjà dit plus haut, on reviendra sans nul doute à la sangle double en cuir. La martingale est supprimée et remplacée par une simple bretelle. — Toute la buffleterie est en cuir fauve. — Le nouveau mors est en fer battu, à branches droites.

Cet atelier d'arçonnerie est fort intéressant à visiter, tant à cause des nombreux modèles de selles qui s'y confectionnent qu'à cause des ingénieuses machines dont on se sert pour travailler la fonte.

L'école de dressage.

Cette annexe a pour but de mettre à la disposition des élèves toutes